

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT  
DES  
PYRENEES-ORIENTALES

ARRETE DE DELEGATION  
DE FONCTION A UN CONSEILLER MUNICIPAL

Arrondissement de Prades

N° 2026/35

Canton de Vallée de la Tet

Commune d'ILLE SUR TET

Le Maire de la commune d'Ille sur Tet,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18 ;  
Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 27 mars 2026 constatant l'installation du conseil municipal, du Maire et des adjoints ;  
Considérant que la totalité des adjoints sont titulaires de délégations ;  
Considérant que pour permettre la bonne marche des services municipaux et pour assurer une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents puissent être assurés par des conseillers municipaux ;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Madame Michelle BLANCH, conseillère municipale, est chargée des Solidarités.

Délégation de fonctions lui est donnée dans ce domaine :

- Egalité hommes / femmes ;
- Echanges intergénérationnels
- Relation avec la Maison de retraite, séniors ;
- Protection et bien-être animal ;
- La cohésion sociale.

**Article 2 :** Délégation permanente est également donnée à Madame Michelle BLANCH, à l'effet de signer, sous sa surveillance et sa responsabilité tous actes, courriers et documents n'ayant pas valeur décisive dans les domaines de sa délégation de fonctions.

La signature par Madame Michelle BLANCH devra être précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* ».

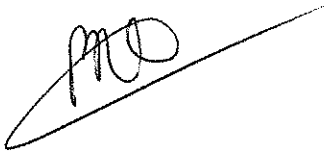
**Article 3 :** Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la commune. Une copie sera adressée à Monsieur le sous-préfet de Prades ainsi qu'à Madame le receveur municipal. Selon la délibération du 16 avril 2026, les indemnités seront perçues à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.

Fait à Ille sur Tet, le 16 avril 2026,

Reçu notification du présent arrêté

A Ille sur Tet, le

Le délégataire,



**Le Maire,**

**Alain FABRESSE**